




# FICHE SIGNALÉTIQUE

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de produit</b>	<b>LanoSoft Laundry Whitener</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Pas disponible
<b>Usage recommandé</b>	Dérouillant
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Fabricant</b>	Pro Products LLC 6714 Pointe Inverness Way Suite 200 Fort Wayne, IN 46804-7935 US Téléphone 260-483-2519 Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Voir ci-dessus

## 2. Identification des risques

<b>Dangers physiques</b>	Matières corrosives pour les métaux	Catégorie 1
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité aiguë, voie orale	Catégorie 4
	Toxicité aiguë, par contact cutané	Catégorie 4
	Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	
<b>Risques défini pour SIMDUT 2015</b>	Non classé	
<b>Éléments d'étiquetage</b>		

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mention de danger**

Peut être corrosif pour les métaux. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par contact cutané. Nocif en cas d'ingestion.

**Conseil de prudence**

**Prévention**

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières ou les brouillards. Porter des gants, vêtements de protection, équipement de protection des yeux et du visage. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

**Intervention**

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**Stockage**

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Garder sous clef.

**Élimination**

Éliminer le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**SIMDUT 2015: Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)**

Aucuns connus.

**SIMDUT 2015: Dangers physiques non classifiés ailleurs (DPNCA)**

Aucuns connus.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)**

Aucun(e) connu(e).

---

### 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

---

**Mélange**

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Acide Ethanedioic, dihydrate		6153-56-6	80-100*

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

**Remarques sur la composition** GHS États-Unis: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial conformément au paragraphe (i) du § 1910.1200.  
\*CANADA GHS: Le pourcentage exact (de concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

---

### 4. Premiers soins

---

<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour la respiration. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement particulier (consulter cette étiquette pour information). Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
<b>Yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Les symptômes peuvent être différés.
<b>Informations générales</b>	Des soins médicaux immédiats sont requis. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Tenir hors de la portée des enfants.

---

### 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Ne pas entrer dans un espace clos sans équipement de protection, en incluant un appareil de protection respiratoire autonome.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements protection complets ainsi qu'un appareil respiratoire autonome.
<b>Lutte contre l'incendie / instructions</b>	En cas d'incendie, refroidir les citernes avec une pulvérisation d'eau.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

---

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

---

<b>Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence</b>	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
--	---

**Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Ventiler la zone contaminée. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer loin à l'avant du déversement pour une élimination ultérieure. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

---

## 7. Manutention et stockage

---

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****DANGER -- CORROSIF**

Utiliser uniquement avec une ventilation appropriée. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Éviter une exposition prolongée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter de respirer de la poussière. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et des vêtements. Tenir le récipient bien fermé.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

Garder sous clef. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure. Stocker dans un récipient fermé, à l'écart des matériaux incompatibles. Éviter la formation de poussière.

---

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

---

**Limites d'exposition****Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Règlementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	PEL	1 mg/m3

**ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH**

Composants	Type	Valeur
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3

**États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).**

<b>Composants</b>	<b>Type</b>	<b>Valeur</b>
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)	LECT	2 mg/m3
	MPT	1 mg/m3
<b>Valeurs biologiques limites</b>	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.	
<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.	
<b>Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle</b>		
<b>Protection du visage/des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.	
<b>Protection de la peau</b>		
<b>Protection des mains</b>	Gants imperméables. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.	
<b>Autre</b>	Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques	
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Le respirateur devrait être choisi près et employé sous la direction des exigences après de professionnel d'une salubrité qualifiée et de sûreté trouvées dans la norme du respirateur de l'OSHA (29 CFR 1910.134), CAN/CSA-Z94.4 et la norme de la norme ANSI pour la protection respiratoire (Z88.2).	
<b>Dangers thermiques</b>	Sans objet.	
<b>Considérations d'hygiène générale</b>	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.	

**9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Aspect</b>	Cristaux
<b>État physique</b>	Solide.
<b>Forme</b>	Solide.
<b>Couleur</b>	Incolore Transparent
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible.
<b>pH</b>	1.3 @ 0.1M Soln
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	101.5 °C (214.7 °F)
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	149 °C (300.2 °F) sublimes @140-169°C
<b>Point d'écoulement</b>	Pas disponible.
<b>Densité</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.
<b>Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité</b>	
<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Pas disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	0.01 @ 20°C
<b>Densité de vapeur</b>	4.4

Densité relative	1.65
Solubilité	10g/100ml H2O @15°C
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	Pas disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Risque de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Conditions à éviter	Réagit violemment avec les substances alcalines fortes. Ce produit peut réagir avec des agents réducteurs. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Corrosif aux métaux.
Matériaux incompatibles	Agents comburants forts.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone.

## 11. Données toxicologiques

Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
<b>Renseignements sur les voies d'exposition probables</b>	
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation	Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
Peau	Nocif par contact cutané. Provoque de graves brûlures de la peau.
Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Peut provoquer des irritations et des brûlures graves aux yeux, à la peau, au système gastro-intestinal, et au système respiratoire. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmolement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Nocif en cas d'inhalation, en cas de contact avec la peau et en cas d'ingestion. Cause des brûlures.
----------------	--

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)		
<b>Aiguë</b>		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20000 mg/kg, European Agency for the Evaluation of Medicinal Products
<i>Inhalation</i>		
DL50	Pas disponible	
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	375 mg/kg, Toxicology and Applied Pharmacology
		9.5 ml/kg, ECHA
		7.5 ml/kg, ECHA
		1.1 ml/100g, ECHA

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Minutes d'exposition	Pas disponible.
Indice d'érythème	Pas disponible.
Valeur d'un œdème	Pas disponible.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque de graves lésions des yeux.
Valeur de l'opacité de la cornée	Pas disponible.
Valeur de la lésion de l'iris	Pas disponible.

Valeur des rougeurs de la conjonctive	Pas disponible.
Valeur d'un œdème de la conjonctive	Pas disponible.
Jours de récupération	Pas disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Irritant

**Sensibilisation respiratoire** Pas disponible.

**Sensibilisation cutanée** Pas disponible.

**Mutagénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Cancérogénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

##### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

**Toxicité pour la reproduction** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Tératogénicité** Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Pas disponible.

**Effets chroniques** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

---

## 12. Données écologiques

---

**Écotoxicité** Voir ci-dessous

#### Données écotoxicologiques

##### Composants

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

	Espèces	Résultats d'épreuves	
Crustacés	CE50	Daphnia	137.5 mg/L, 48 heures

##### Aquatique

Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	125 - 150 mg/L, 48 heures
-----------	------	----------------------------	---------------------------

**Persistance et dégradation** Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.

**Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**Mobilité générale** Pas disponible.

**Autres effets nocifs** On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

---

## 13. Données sur l'élimination

---

**Instructions pour l'élimination** Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Incinérer le matériau dans des conditions contrôlées dans un incinérateur homologué. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**Règlements locaux d'élimination** Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

**Code des déchets dangereux** Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.

**Déchets des résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).

**Emballages contaminés** Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

## 14. Informations relatives au transport

### Transport des marchandises dangereuses (TMD): Preuve de classification:

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD. Le cas échéant, le nom de la technique et la classification du produit seront affichés ci-dessous.

#### Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3261
Appellation réglementaire adéquate	Matière solide organique corrosive, acide, n.s.a.
Nom technique	Acide Ethanedioic, dihydrate
Classe de danger	8
Classement des dangers subsidiaires	Limited Quantity - US
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	IB8, IP3, T1, TP33
Exceptions liées au conditionnement	<11 lbs - quantité limitée
Conditionnement autrement qu'en vrac	213
Conditionnement en vrac	240

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

##### Requêtes fondamentales pour le transport:

Numéro UN	UN3261
Appellation réglementaire adéquate	SOLIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Nom technique	Acide Ethanedioic, dihydrate
Classe de danger	8
Classement des dangers subsidiaires	Limited Quantity - Canada
Groupe d'emballage	III
Dispositions particulières	16
Exceptions liées au conditionnement	<5kg - quantité limitée

#### DOT



#### TMD



## 15. Informations sur la réglementation

### Règlements fédéraux canadiens

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

#### Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Non inscrit.

## Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

### SIMDUT 2015 exemptions

Sans objet

### Réglementations Fédérales des Etats-Unis

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini dans la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

#### TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) 1.0 % Préavis unique d'exportation seulement.

#### CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Non inscrit.

#### ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

### Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

#### Catégories de danger

Danger immédiat - Oui  
Risque différé - Non  
Danger d'incendie - Non  
Danger lié à la pression - Non  
Danger de réactivité - Non

#### SARA 302 Substance très dangereuse

Non

#### SARA 311/312 Produit chimique dangereux

Non

#### SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

### Autres règlements fédéraux

#### Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

#### Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

### États-Unis - Réglementation des états

#### US - California Hazardous Substances (Director's): Listed substance

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Inscrit.

#### US - Minnesota Haz Subs: Listed substance

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Inscrit.

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au New Jersey – Substance : Matière répertoriée

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

#### US - Texas effets dépistage niveaux : Substance répertoriée

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6) Inscrit.

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

#### États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Non réglementé.

#### États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

#### États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Acide Ethanedioic, dihydrate (CAS 6153-56-6)

#### États-Unis - Proposition 65 de la Californie

Proposition 65 de la Californie (Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act of 1986 - Loi sur l'eau potable et les substances toxiques) : Ce produit n'est pas connu pour contenir un produit chimique actuellement inscrit comme cancérigène ou agent toxique pour la reproduction.

### Inventaires

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

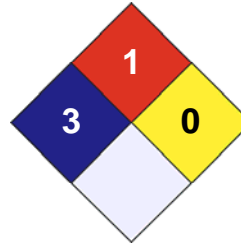
\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence



## 16. Autres informations

LÉGENDE	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/	3
Inflammabilité		1
Danger physique		0
Protection individuelle		X



### Clause d'exonération de responsabilité

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, autres risques, niveaux d'exposition et considérations concernant l'élimination pourraient être applicables. C'est donc de la responsabilité de l'utilisateur lire et comprendre l'étiquette du produit et le présent document avant d'utiliser le produit. Ne pas utiliser le produit à des fins autres que celles indiquées à la Section 1.

### Date de publication

27-Novembre-2018

### Version n°

02

### Date en vigueur

16-Mars-2018

### Préparée par

Dell Tech Laboratories Ltd. Téléphone: (519) 858-5021

### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.

Redbook revision # 5, 1/6/17